

# Couëron Sages Infos

Élections en novembre 2021

## LE CONSEIL DES SAGES SE RENOUVELLE

*Ateliers participatifs, appels à initiatives... Nombreux sont les dispositifs de participation citoyenne à Couëron. Nous avons à cœur d'encourager les discussions et échanges avec nos concitoyens, afin que chacun soit acteur de sa ville. Parmi ces dispositifs, le Conseil des sages tient une place de choix ! Composée d'habitants de plus de 55 ans, cette instance de réflexion est particulièrement active sur notre commune. Elle se prononce régulièrement sur des projets phares pour la Ville. Nous nous appuyons fréquemment sur leurs réflexions pour les projets en cours et à venir : projet de déchetterie, résidence sénior, panneaux de valorisation du patrimoine, label "Ville amie des Aîné.e.s"... Cette instance se renouvelle en novembre 2021. Nous vous invitons à rejoindre le Conseil des sages, en candidatant d'ici le 1<sup>er</sup> octobre !*

**Carole Grelaud**, maire

et **Ludovic Joyeux**, 1<sup>er</sup> adjoint à la transition écologique, à la citoyenneté et à la vie associative



### NICOLE MICHAUD

#### VOTRE PARCOURS EN QUELQUES MOTS

Mariée et mère de quatre enfants, j'ai travaillé comme institutrice et directrice d'école maternelle en Seine-et-Marne, où ma famille habitait. Je

me suis engagée dans le milieu associatif, en particulier dans le domaine des ateliers de jeux, que je proposais dans une école maternelle. Je suis Couëronnaise depuis 2009.

#### LES RAISONS DE VOTRE ENGAGEMENT

Le fait que cela soit une instance de démocratie participative apolitique m'a séduite. C'est un groupe où l'on retrouve une grande ouverture d'esprit et tolérance. Le Conseil des sages a été un moyen de m'intégrer et de m'investir. J'y ai rencontré des personnes aux profils socio-culturels différents. Je suis membre du Conseil des sages depuis 7 ans. Durant cette période, nous avons abordé de nombreux sujets intéressants. Je suis membre de plusieurs commissions : les relations extérieures, l'environnement, "La Loire et nous". Sur ce dernier sujet, nous avons, par exemple, élaboré un cahier d'acteurs en lien avec Nantes Métropole.



### JOËL ARSICAULT

#### VOTRE PARCOURS EN QUELQUES MOTS

Mon parcours est celui d'un autodidacte. J'ai débuté ma vie professionnelle à 14 ans, comme

ajusteur, et terminé ma carrière comme responsable de maintenance chez ArcelorMittal, à Basse-Indre. J'ai aussi enseigné pendant 5 ans dans un centre d'apprentissage. Côté associatif, je suis l'un des fondateurs du club de handball de la Chabossière.

#### LES RAISONS DE VOTRE ENGAGEMENT

A la retraite à 60 ans, au bout de quelque temps, je me suis demandé : pourquoi ne pas rejoindre cette instance ? On peut servir à quelque chose, avoir des idées, s'exprimer sur des sujets. L'environnement m'intéresse, en particulier le recyclage des déchets verts. J'ai suivi les débats sur la transition énergétique. Je me suis intéressé à celui sur « La Loire et nous ». Toute ma vie, j'ai côtoyé des gens. Depuis mon entrée au conseil des sages, il y a 7 ans, je rencontre des personnes de différentes catégories professionnelles, dont certaines sont devenues des amis. C'est un espace d'échanges et de réflexion, où tout le monde peut s'exprimer, même les plus timides.



## QU'EST-CE QUE LE CONSEIL DES SAGES ?

Le Conseil des sages est une instance de réflexion et de concertation qui permet aux personnes retraitées de plus de 55 ans de jouer un rôle actif dans la vie locale. Les 24 membres qui le composent travaillent sur des sujets d'intérêt général, locaux ou métropolitains, que leur soumet la Ville ou dont ils se saisissent eux-mêmes. Élus tous les 6 ans, leur mandat est renouvelable une fois. Le Conseil des sages se réunit cinq fois par an, sous la présidence du Maire ou de son représentant. Au cours de ces séances plénières, les commissions et/ou groupes de travail, missionnés par la Ville, présentent l'avancée de leurs réflexions, tandis que la municipalité apporte des réponses aux questionnements soulevés par le Conseil des sages.

## LES CONDITIONS POUR DEVENIR SAGE :

Être âgé.e de plus de 55 ans, être libéré.e de ses obligations professionnelles, être inscrit.e sur les listes électorales et ne pas être président.e d'une association couëronnaise. Vous êtes intéressé.e par la vie de la Cité et vous souhaitez en savoir plus sur le rôle et le fonctionnement du Conseil des sages ?

Venez vous renseigner lors de 2 réunions publiques d'informations :

**Vendredi 17 septembre de 16h à 17h30** - Salle l'Estuaire

**Vendredi 24 septembre de 16h à 17h30** - Centre socio-culturel Henri Normand

## Déposez votre candidature aux élections du Conseil des sages avant le 1<sup>er</sup> octobre 2021

- par courrier, en envoyant l'acte de candidature simplifié proposé ci-dessous, adressé à Madame le Maire, Hôtel de Ville, 8 place Charles-de-Gaulle
  - directement en mairie, en découpant l'acte de candidature simplifié ci-dessous,
  - par courriel, en le téléchargeant sur le site de la Ville puis en l'envoyant à : [democratielocale@mairie-coueron.fr](mailto:democratielocale@mairie-coueron.fr)
- Le service Transition écologique et dialogues citoyens reviendra vers vous après la date de clôture afin de vous confirmer la prise en compte de votre candidature et de vous donner des informations complémentaires.

**Service Transition écologique et dialogues citoyens :**

02 40 38 58 81 / [democratielocale@mairie-coueron.fr](mailto:democratielocale@mairie-coueron.fr) - [www.ville-coueron.fr](http://www.ville-coueron.fr)

## Coupon de candidature à découper

### ACTE DE CANDIDATURE SIMPLIFIÉ

Nom..... Prénom ..... Âge.....

Adresse .....

Secteur       Centre bourg                       Chabossière                       Villages

Téléphone fixe ..... Portable .....

Courriel .....

Je me porte candidat.e aux élections du Conseil des sages de Couëron

Date et signature